



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 03724

Numéro SIREN : 478 789 035

Nom ou dénomination : TROIS A

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2013 sous le numéro de dépôt A2013/025334



4400347

Dénomination : TROIS A
Adresse : 31 avenue Marechal de Saxe 69006 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2004B03724
n° d'identification : 478 789 035
n° de dépôt : A2013/025334
Date du dépôt : 21/10/2013

Pièce : Décision(s) des associés



4400347

« TROIS A »

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €
Siège Social à LYON 6^{ème} - 31 avenue de Saxe

478.789.035 RCS LYON

DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES

Les soussignés :

- Monsieur Jean PESSOT, propriétaire de 997 parts sociales,
- Mademoiselle Aurélie PESSOT, propriétaire de 1 part sociale,
- Mademoiselle Audrey PESSOT, propriétaire de 1 part sociale,
- Monsieur Andrew PESSOT, propriétaire de 1 part sociale,

Après avoir exposé :

- qu'ils sont les seuls associés de la Société possédant les 1.000 parts sociales composant le capital social,

- que l'Article 19 des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives peuvent être prises dans un acte constatant la volonté unanime des associés,

sont convenus de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Nomination de Monsieur Andrew PESSOT aux fonctions de co-gérant en remplacement de Mademoiselle Audrey PESSOT, co-gérant démissionnaire

La collectivité des Associés,

ayant pris acte de la démission de Mademoiselle Audrey PESSOT de ses fonctions de co-gérant, à compter de ce jour,

nomme, en qualité de co-gérant et ce, à effet du même jour, pour la durée du mandat restant à courir de Mademoiselle Audrey PESSOT, Monsieur Andrew PESSOT, demeurant au 10 rue de la Charité - 69002 LYON.

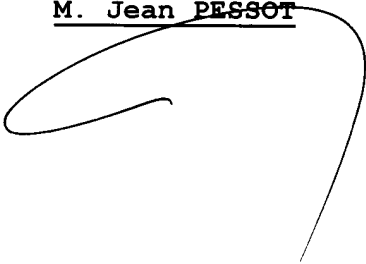
Par suite de ce qui précède, Mademoiselle Aurélie PESSOT et Monsieur Andrew PESSOT assumeront les fonctions de gérance au sein de la Société, conformément à la loi et aux statuts, avec faculté d'agir séparément et avec toute faculté de délégation.

La collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits des présentes pour effectuer toutes formalités de publication légale ou autres qu'il appartiendra.

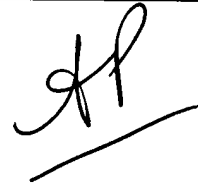
Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations des associés.

Fait le 20 Septembre 2013

M. Jean PESSOT

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a long, sweeping stroke.

Mlle Aurélie PESSOT

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'A' followed by a horizontal line.

Mlle Audrey PESSOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line.

M. Andrew PESSOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line.